

INFO

FLASH



LE SERVICE PUBLIC POUR LE MODE FERROVIAIRE

Jean-François Sochard - Secrétaire du CE M&T

Chère collègue, cher collègue,

L'actualité du moment est intense et focalisée sur le monde ferroviaire. Nous sommes à un tournant sociétal concernant la notion de service rendu au public en matière de transport ferroviaire.

Seul un service public répond :

- aux besoins de la population en termes de déplacement pour le travail et les loisirs
- à la nécessité de transport de marchandises
- à l'aménagement du territoire et au désenclavement des zones rurales

Les services publics ont été, sont et seront l'avenir pour la société et les populations. En effet, non seulement d'être utiles et indispensables, les services publics s'émancipent de la logique économique capitaliste. Ils offrent des services, sans recherche de profit, sans idées de bénéfice ni de versement de dividende. Ils sont intègres. Ils sont l'exemple même de l'entraide intergénérationnelle, de l'équité de traitement entre les citoyens, de la solidarité entre tous et de la réponse à des besoins essentiels. À l'exemple de la Sécurité Sociale où *chacun-e verse selon ses moyens et reçoit selon ses besoins*.

La grande question du moment, qui anime indéniablement les cheminot-es et qui aura des conséquences sur nos emplois, est la suivante :

QUEL SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE VOYAGEURS VEUT-ON POUR DEMAIN ?

Oui, que voulons-nous ?

.....
Le choix appartient à chacun de nous, **individuellement**.

Et seul le choix du plus grand nombre d'entre nous,

AUJOURD'HUI

fera que **collectivement**

DEMAIN

il se réalise

.....

Aujourd'hui, entre quelles alternatives devons-nous prendre une décision en cette période décisive ?
La résolution à cette question est très simple :

soit

Nous souhaitons le simili de service public que propose le gouvernement. Proposition de loi par ordonnance qui aura pour assise le rapport sur L'avenir du transport ferroviaire de Jean Cyril Spinetta et celui du Conseil d'orientation des infrastructures sur les Mobilités du quotidien : répondre aux urgences et préparer l'avenir de Philippe Duron.

Ce pseudo service public est basé sur des notions de rentabilité financière, de compétitivité, de suppression d'emplois, d'externalisation et dumping social.

Rien dans ces rapports n'est proposé pour répondre aux besoins de transport sur rails au plus grand nombre, ni aux besoins de transport de marchandises, ni aux conséquences sur l'environnement, ni à l'aménagement du territoire, ni à la reprise de la dette par celui qui l'a commandité.

Ces orientations sont à l'opposées de celles portées par les fondements même d'un véritable service public.

**C'est le premier choix que nous avons ! C'est le plus facile à prendre.
Tout comme celui ne pas choisir, qui finalement est un choix : celui de ne pas prendre une décision.
C'est le plus simple à mettre en œuvre, il suffit de ne rien faire.
Par cela, nous laissons certains d'entre nous, le gouvernement, mettre en place leurs décisions.**

soit

Nous souhaitons un véritable service public de transport ferroviaire qui :

- Donne toute sa place au Fret SNCF en répondant au besoin des transporteurs
- Répond à la demande des usagers avec des trains accessibles à tous, à l'heure, moins chers, qui transportent les voyageurs aussi bien sur les lignes secondaires que sur les grands axes
- Assure une équité de traitement
- Respecte les préconisations des différents Grenelles de l'environnement
- Augmente l'offre de transport et développe le réseau ferré
- Participe à l'aménagement du territoire
- N'ait plus le poids de la dette
- Donne la possibilité aux usagers et aux cheminots d'interagir dans la politique menée sur le transport ferroviaire
- Ne peut se passer d'une entreprise intégrée, la SNCF, sous statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC)
- A besoin de cheminot-es, professionnel-les, en nombre suffisant, formé-es, intègres (statut), garantissant la sécurité, assurant la continuité de service, rendant un service public exemplaire à la population.

**C'est le deuxième choix qui s'offre à nous !
C'est le plus difficile à prendre car il nous contraint à agir pour sa mise en œuvre.
Précisément, cette décision répond aux valeurs de service rendu à la population en termes de transport sur le rail et de respect de l'environnement.
Pour cela, nous imposons à certains d'entre nous, le gouvernement, de mettre en place le choix que nous avons décidé.**

**AGIR C'EST PORTER NOTRE CHOIX
PORTER NOTRE CHOIX C'EST S'EXPRIMER, ÉCHANGER, SIGNER, MANIFESTER, S'INVESTIR**

**IL EST INÉLUCTABLE QUE LA DÉCISION PORTÉE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE SERA NOTRE FUTUR
C'EST UNE LOI UNIVERSELLE QUE NUL NE PEUT S'AFFRANCHIR.
DE PAR NOS DÉCISIONS, NOUS CRÉONS TOUS NOTRE AVENIR
SEUL UN DES DEUX CHOIX DÉTERMINE UN TRANSPORT FERROVIAIRE GÉRÉ PAR LE SERVICE PUBLIC**